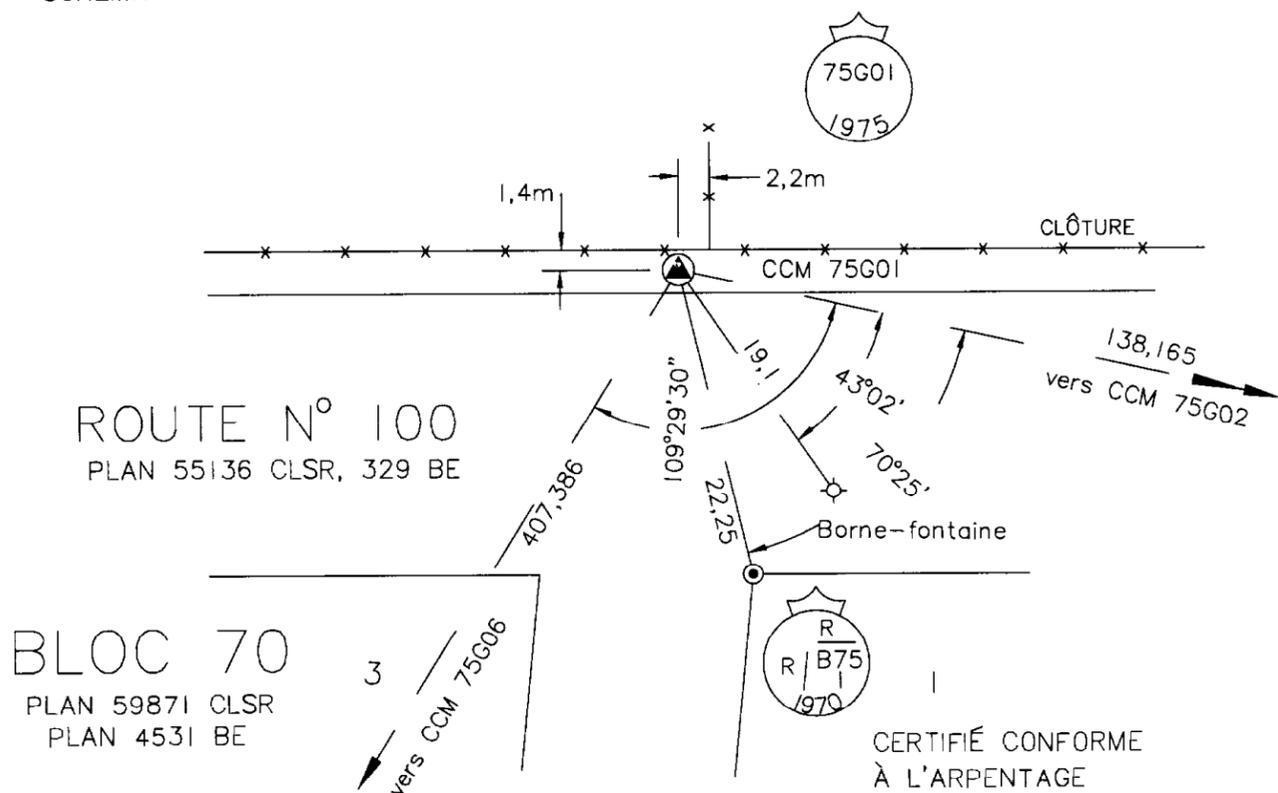


FICHE DESCRIPTIVE DE REPÈRE DE CONTRÔLE

A	NOM DE L'ARPENTAGE	ZONE D'ARPENTAGE COORDONNÉ D'IBEX		
	N° DU REPÈRE	75G01	DATE DE L'ARPENTAGE:	19 Août 1975
	GENRE DE REPÈRE	Repère ATC réglementaire court cimenté dans un cylindre de béton de 1,5 mètres		
	FEUILLE SNRC	83 J	LAT. APPROX.	54° 30' N
			LONG. APPROX.	134° 15' 0

B SCHÉMA



Hans Klinkenberg - a.f. (Date)

NOTE: -

1. Les directions peuvent être ajoutées après la compensation.
2. La partie C sera complétée au bureau de l'arpenteur régional après avoir complété la compensation finale.

Les directions indiquées se rapportent au méridien de 135° 0.  
 Les distances indiquées sont horizontales, exprimées en mètres à la hauteur moyenne des points situés à chaque extrémité de la ligne.  
 Afin de convertir les distances horizontales au plan de projection UTM, les distances doivent être multipliées par un coefficient combiné.

C	SYSTÈME DE COORDONNÉES:	UTM	ZONE:	8 (135° 0.)
	COORDONNÉES: Ordonnée		Abscisse	Hauteur
	FACTEUR AU NIVEAU DE LA MER:		FACTEUR ÉCHELLE:	FACTEUR COMBINÉ:

Toute personne trouvant un repère détruit ou endommagé est prié d'envoyer un rapport à l'arpenteur régional.

PS 12-3

D12-8